

DIU Paramédical : pathologie neurovasculaire

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DIY151

Responsable de l'enseignement : Pr Matthieu Zuber

Forme de l'enseignement : en présentiel

Universités partenaires : Poitiers, Lille 2, Dijon, Nancy, Clermont-Ferrand, Brest, Toulouse 3, Paris Diderot

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

- * Apporter une formation de qualité aux professionnels paramédicaux dans le domaine des accidents vasculaires cérébraux (AVC)
- * Donner aux candidats une formation théorique approfondie dans le domaine de la pathologie neurovasculaire.
- * Apporter aux candidats une compétence dans la prise en charge des patients atteints d'AVC, quel que soit le niveau de la filière où ils sont susceptibles d'intervenir.
- * Contribuer ainsi à une permanence des soins de qualité dans l'ensemble de la filière de prise en charge des AVC

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DIY151

Volume horaire : 80 heures

Calendrier : Novembre à mai

Rythme : 4 modules de 20 heures chacun

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Module I : 20 heures Présentation des AVC – Examens complémentaires

- * Épidémiologie des AVC
- * Sémiologie des AVC et accidents ischémiques transitoires
- * Particularités : Hémorragies méningées

Thromboses veineuses cérébrales

- * Principales causes des AVC
- * Examens complémentaires utiles au diagnostic :

- * Indications et contre-indications
- * Information et préparation du patient
- * Déroulement de l'examen
- * Introduction au raisonnement étiologique

- * Hiérarchisation des examens complémentaires

Module II : 20 heures Prise en charge à la phase aiguë

- * Pronostic en phase aiguë
- * Principes des traitements de phase aiguë
- * Principes de surveillance de phase aiguë

- * échelles neurologiques
- * pression artérielle, pouls, glycémie

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* Rôle des professionnels paramédicaux dans la prise en charge des patients et des complications :

- * Accueil du patient
- * Positionnements
- * Alimentation (troubles de la déglutition)
- * Agitation / Confusion
- * Aphasie / Négligence / Autres troubles des fonctions supérieures
- * Troubles urinaires
- * Troubles respiratoires
- * Constipation
- * Douleur
- * Sevrage tabagique
- * Angoisse-dépressio
- * Complications neurologiques (crise épileptique, aggravation conscience,...)

* Rôles spécifiques des différents professionnels dans la prise en charge des patients :

infirmier(e), aide-soignant(e), masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, psychologue, manipulateur en électroradiologie, assistante sociale, ...

Module III : 20 heures Après la phase aiguë

- * Pronostic fonctionnel – Echelles d'évaluation
- * Principales complications de l'AVC à distance de la phase aiguë
- * Risque vasculaire après l'AVC
- * Les traitements de prévention
 - * Notion de facteur de risque
 - * Traitements médicaux
 - * Traitements de revascularisation
- * Rôle des professionnels paramédicaux dans l'éducation du patient :
 - * Pression artérielle
 - * Tabac et alcool
 - * Diététique
 - * Anticoagulants
- * Les différentes structures de prise en charge après la phase aiguë

* Rééducation :

- * Principes
- * Différents objectifs : rééducation, réadaptation
- * Organisation des aides à domicile
- * Consultations de suivi : fréquence et objectifs
- * Troubles cognitifs et dépression après l'AVC

Module IV : 20 heures Handicap – Éthique - Évaluation et Recherche

* Phase aiguë :

- * Jusqu'où aller dans la prise en charge ?
- * Soins palliatifs et AVC
- * Handicap post-AVC :
 - * Vie quotidienne (reprise du travail, conduite automobile, vie sexuelle,...)
 - * Aspects législatifs
 - * Politique et handicap (maison du handicap, ...)
 - * Rôle spécifique des différents professionnels dans la prise en charge du handicap
 - * Témoignages de patients et de proches (association France-AVC)
- * Rôle des professionnels paramédicaux dans l'information au patient et à ses proches :
 - * Que dire ?
 - * Quand et comment ?
- * Recommandations HAS sur la prise en charge des AVC : aspects paramédicaux
- * Évaluation des pratiques professionnelles et AVC
- * Recherche et AVC :

- * Essais thérapeutiques
- * Rôles des professionnels paramédicaux dans les protocoles de recherche

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique : Equipe du Pr Matthieu Zuber

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations
- * de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

A l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 semaines

Admission

L'ensemble des personnels paramédicaux intervenants dans la prise en charge des AVC :

- * Les infirmier(e)s
- * Les masseurs-kinésithérapeutes
- * Les orthophonistes
- * Les ergothérapeutes
- * Les psychologues et neuropsychologues
- * Les manipulateurs en électroradiologie
- * Les aides-soignant(e)s

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans rubrique "Admission")

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **1040 €**

Pour toute personne finançant seule sa formation : **1040 €**

Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :

* Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **730 €** (justificatif à déposer dans CandiOnLine)

* Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **510 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

+

FRAIS DE DOSSIER* : 300 € (à noter : si vous êtes inscrit(e) en Formation Initiale à Université de Paris pour l'année universitaire en cours, vous n'avez pas de frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CandiOnLine)

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Date de début de candidature : 25 juin 2021

Date de fin de candidature : 1 oct. 2021

Date de début de la formation : 8 nov. 2021

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable(s) pédagogique(s)

Matthieu Zuber

Secrétariat pédagogique

secretariat-mzuber@hpsj.fr

Pôle Formation Continue Universitaire

Pôle Formation Continue Universitaire, DU-DIU -
Médecine

01 76 53 46 30

inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation